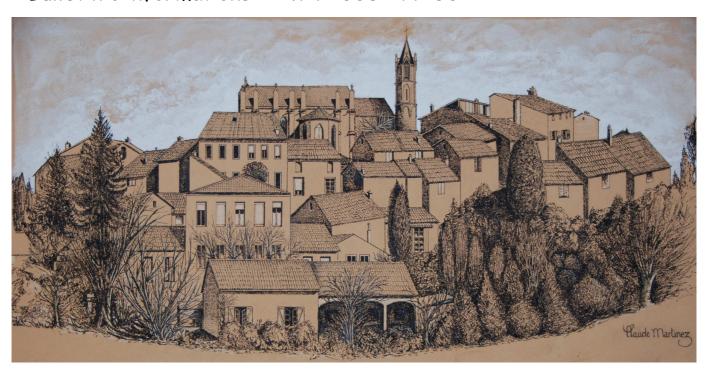
Bulletin d'informations - Avril 2008 - N° 50



SOMMAIRE

✓ Le mot du maire	1
✓ Informations municipales	2
√ Vie économique	5
✓ Informations sociales	6
✓ Carnet	6
✓ Vie associative	7
✓ Animations locales	8
✓ Petites annonces	8



Le mot du Maire

Au cours des visites que j'ai effectuées dans les foyers de Preixan, pour demander les souhaits des habitants, deux sujets sont revenus souvent : la vitesse excessive des automobilistes et la divagation des chiens, dans le village.

Je me permets de rappeler que la limitation à 30 km/h à l'intérieur de l'agglomération a été demandée par certains habitants. Je souhaiterai que les quelques automobilistes pressés respectent cette vitesse, surtout rue de la mairie et allée de Preixan.

Enfin en ce qui concerne la divagation des chiens, j'ai adressé une dizaine de lettres aux différents propriétaires connus, mais sans résultat. Je demande expressément à ces propriétaires de respecter la loi, ce serait une action civique et respectueuse à l'égard des autres concitoyens.

Merci, cordialement.

Daniel Barcelo

OR Informations municipales 80

✓ Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2008

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 – M 14

Monsieur Le Maire présente le compte administratif du budget communal 2007 :

Section de fonctionnement :

Section d'investissement :

• Dépenses : 371.402,58 €

• Dépenses : 242.834,99 €

• Recettes : 426.934,14 €

• Recettes : 103.865,15 €

• Solde: + 55.531,56 €

• Solde : - 138.969,84 €

Compte tenu du report positif de 2006 d'un montant de 67.920,39 €, le compte administratif de 2007 a été arrêté à un bilan négatif de 15.517,89 €.

Ce déficit sera largement couvert par les subventions accordées, en cours de versement :

◆ Dotation Globale d'Équipement : 54.874 €

♦ Région: 41.000 €

♦ Conseil Général : 32.475 €

Après débat, le compte administratif M14 de 2007 a été approuvé à l'unanimité.

IMPOTS LOCAUX 2008

Monsieur Le Maire propose aux conseillers de fixer les taux d'imposition de la commune pour 2008 :

- ◆ Taxe d'habitation
- ◆ Taxe foncière (bâti)
- ◆ Taxe foncière (non bâti)

Après débat, il a été décidé à l'unanimité, d'augmenter de 1 % les trois taux d'imposition.

Ce qui représente une augmentation des taxes locales de :

- 0,17 % pour la taxe d'habitation
- 0,35 % pour la taxe foncière (bâti)
- ◆ 1,11 % pour la taxe foncière (non bâti).

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur Yvon Sanquer a présenté aux conseillers les différentes zones du PLU en expliquant la signification de leur classement. Il a proposé de se réunir en commission pour revoir certains détails avant la présentation à Monsieur Richard FORMET, le Commissaire Enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier.

✓ Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2008

PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF - M 14

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget primitif 2008. Après étude par la commission des finances, la section de fonctionnement dégagerait environ 106.000 €, qui seraient affectés en investissement. Par contre, la partie « investissement » demande à être affinée, car le Conseil Général a fait savoir que les subventions pour 2008 ne seront connues qu'en octobre. Monsieur le Maire propose d'attendre le 28 avril pour arrêter le budget primitif 2008.

BUDGET PRIMITIF - M 49 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente le budget M 49 pour 2008

Section d'exploitation : Section d'investissement :

• Dépenses : 50.408 €

• Recettes : 72.824 €

• Recettes : 75.622 €

Le budget primitif M 49 pour 2008 a été équilibré à la somme de 148.446 €. Après débat, ce budget a été approuvé à l'unanimité.

PHOTOCOPIEUR

Après avoir consulté les quatre offres proposées, les conseillers municipaux ont choisi un photocopieur couleur, marque Canon à 149 € de location par mois sur 21 trimestres.

CONVENTION AVEC LA POSTE

La Poste se propose de mettre en vente dans le bureau de Preixan des enveloppes pré-timbrées avec le logo ou une photo de Preixan. Le financement de cette réalisation est assuré par La Poste. Après signature d'une convention, la municipalité s'engagera à acheter 500 enveloppes. Après débat, les conseillers ont donné leur accord pour signer la convention. Olivier Bonnery est chargé de préparer le logo à apposer sur les enveloppes.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

La commission d'appel d'offre était composée d'un président, de trois membres titulaires et d'un suppléant. La Préfecture a demandé de la modifier, car il faut un suppléant pour chaque titulaire. La nouvelle commission d'appel d'offre se compose donc de :

Président : Daniel Barcelo, titulaire ; Marie Montahuc, suppléante.

Membres : Joël Vidal, titulaire ; Brigitte Ortega, suppléante.

Yvon Sanquer, titulaire ; Jean Yves Griotto, suppléant. Olivier Bonnery, titulaire ; Patricia Dhumez, suppléante.

LOCATION DE MAISON

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à la demande de Madame Marie Correcher pour louer la maison située 7 chemin du Pech de Gouzène. Un bail de location sera établi à compter du 1er juillet 2008.

SITE INTERNET

Comme annoncé lors de la campagne électorale, la municipalité a décidé de créer un site www.preixan.com. C'est la société JV Prospectives, 37 rue de l'église à Preixan, qui a été choisie pour effectuer sa conception et son référencement.

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Madame Nadège Colombel, 3 chemin des Piboules, se propose de conseiller bénévolement et de fournir des fleurs à bas prix pour embellir la commune. La commission en charge de l'environnement accepte la proposition et va la mettre en œuvre.

NOUVELLE ÉCOLE

Monsieur le Maire propose qu'un groupe d'étude soit créé pour commencer à préparer le projet de construction d'une école. Monsieur Yvon Sanquer est chargé de piloter cette étude.

R Vie économique SO

À NOUVEAU DES COMMERCES À PREIXAN!

Preixan compte aujourd'hui près de 500 habitants, et il est sain de constater que le commerce apporte de grands services à la population, et en particulier à tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

La boulangerie artisanale a toujours existé, située dans la Grand Rue ; elle diffuse également la presse. Très tôt le matin, les clients se pressent et sont toujours accueillis par Madame et Monsieur LIDON.

Le bureau de poste, service public, a été déplacé depuis quelques années. Sa construction adaptée à une meilleure réception de la clientèle est très appréciée.

Il existe aussi un dépôt de bouteilles de gaz toutes marques, dont la vente est effectuée par Madame et Monsieur PAGES qui résident près du cimetière.

Le restaurant « LE RELAIS DE PREIXAN » est un lieu de convivialité. Les talents culinaires de Monsieur FABRE et l'esprit « déco » de Madame DECHAPPE ont été récompensés par l'attribution du label « PAYS CATHARE ». L'obtention de ce titre conforte les élus, qui jadis, dans un contexte difficile, firent confiance à nos restaurateurs, porteurs d'un projet viable.

Fin d'année 2007, ce fût l'ouverture de l'épicerie. Sa création répondait à la demande des habitants. La municipalité a oeuvré pour que ce service de proximité soit le plus attractif possible au niveau du choix des produits, et des prix. C'est le « RELAIS DES MOUSQUETAIRES », bien implanté en milieu rural qui gère l'affaire.

Dernièrement, une coiffeuse s'est installée, dans l'ancien bureau de poste entièrement refait à neuf par nos deux employés communaux. L'ouverture d'un salon de coiffure démontre que PREIXAN devient attractif pour les personnes qui veulent entreprendre.

Tous ces services à la population, épaulés par quelques commerçants ambulants, animent le cœur du village, tout au long de la semaine.

Chacun doit se sentir concerné ; il faut changer nos habitudes, pour que le commerce local puisse se développer et durer, et ce dans l'intérêt de tous.

Joël Vidal.

Changement d'horaires du salon de coiffure « ISA-MARIE COIFFURE » :

Mardi, Mercredi, Jeudi: 8h30-12h – 14h-19 h

Vendredi : 8h30-19h Samedi : 8h30-17h

04.68.71.03.38 sur RV

Changement de numéros de téléphone de la pizzeria ambulante « PIZZA PAZZA » :

06 13 47 90 69

(X Informations sociales X)

UN CHÈOUE SANTÉ POUR UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Si vous avez de faibles ressources vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre couverture maladie complémentaire.

Cette aide est une participation financière de l'assurance maladie pour faciliter le paiement de votre cotisation annuelle.

Pour en bénéficier, c'est à vous d'en faire la demande auprès de votre caisse ou sur www.ameli.fr

DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (D.S.E.)

Vous êtes en Terminale ou vous suivez une formation supérieure, c'est maintenant qu'il faut solliciter les aides attribuées sur critères de revenus (bourses, logement étudiant, ...). Vous devez constituer le dossier avant le 30 AVRIL 2008. Dossier en ligne sur www.cnous.fr

Carnet X



Pauline BONNERY, est ravie de vous annoncer la naissance de son petit frère LORIC.

né le 9 avril 2008 à Carcassonne.

Félicitations aux Parents. et aux Grands Parents.

Le 19 avril 2008 Melle Céline Sabater et M. Bernard Vidal se sont unis à la Mairie de Preixan.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

PIERRE BARBE, 98 ans, le doyen du village n'est plus.

Mobilisé lors de la deuxième guerre mondiale, il épousa à la libération, la carrière militaire qui le conduisit sur divers conflits, tel que l'Indochine.

Il était titulaire de nombreuses décorations.

Revenu à la vie civile, il devint garde champêtre à Rouffiac d'Aude.

Il prit sa retraite de la Cave coopérative où il gérait la comptabilité.

Son sens du devoir et sa gentillesse ont fait de Pierre BARBE une personne unanimement appréciée à Preixan. Sincères condoléances à la famille.



Le 1er mai, fête de l'Ascension, à 11 heures auront lieu à l'église de Preixan les communions privées de Chloé Anicelli, Corentin Barcelo et Aurélie Canioni.

Le 11 mai, fête de la Pentecôte, la messe sera célébrée à 11 heures à Preixan

Commémoration du 08 mai 1945

Monsieur le Maire invite la population pour la cérémonie anniversaire qui se déroulera le jeudi 08 mai 2008.

11 h 40 : rassemblement à la Mairie

11 h 45 : dépôt de gerbe au monument aux morts

12 h : vin d'honneur offert au foyer.



Vie associative





Les chasseurs sont invités à assister à l'Assemblée Générale de l'ACCA qui se déroulera le lundi 19 mai 2008 à 20 h 30 à la salle des associations.

CLUB DU 3ème AGE DE PREIXAN

Les Jardins du Manoir d'Eyrignac Voyage dans le Lot

Jeudi 22 MAI 2008

⇔Départ devant le foyer de Preixan à 6 heures

Visite guidée des jardins Déjeuner au restaurant « CÔTÉ JARDINS », vue imprenable sur les jardins.

Menu:

Potage campagnard
Tourtière de canard aux saveurs du Quercy
Rouelle farçie de lapereau et sa garniture
Le Rocamadour et sa salade
Dessert maison
Vin et café.

\$L'après-midi : SOUILHAC : visite du musée de l'automate et de la Collégiale.

Retour en fin de journée, aux alentours de 20 heures.

Prix non adhérent : 56 €

Prix adhérent : 52 € (la différence est à la charge du

club)

Les personnes qui veulent participer au voyage doivent s'inscrire avant le 3 mai dernier délai, chez Madame Noëlle CROS (tél. 04.68.26.80.54) ou à la Mairie de Preixan.

➤ Paiement à l'inscription : chèque à l'ordre du « 3ème âge de Preixan ».

COUPON - RÉPONSE VOYAGE DANS LE LOT DU 22/05/08

NOM:

Prénom:

Nombre de personnes :

FIESTA DU FOOT PREIXAN ROUFFIAC

Le dimanche 1^{er} juin 2008 au stade de Preixan, se déroulera une journée de retrouvailles. Un match amical opposera l'équipe actuelle à celle des années 80.

Organisation de la journée :

\$10 h : Rendez-vous au terrain de foot de Preixan

\$10 h 30 : Organisation des équipes

\$11 h : Match

A l'issue de la rencontre, direction le foyer de Preixan, où un apéritif sera offert par le club, suivi d'un repas préparé par Christian, le restaurateur du Relais de Preixan.

Menu à 12 € : (gratuit pour les – 10 ans)

pour les – 10 ans)
Salade
Grillades
Fromages (
Dessert

Vin, Café et Blanquette

Venez nombreux et passons ensemble une super journée!

Renvoyez ou déposez le coupon réponse cidessous, avant le 20 mai, avec votre règlement par chèque à l'ordre du « club de foot de Preixan » aux adresses suivantes :

Monsieur Gleyzes Philippe, 3 bis chemin des Piboules, 11 250 Preixan (tél. 04 68 26 91 15)

OI

Mairie de Preixan, 11 250 Preixan.

Pensez à apporter vos couverts.

COUPON - RÉPONSE FIESTA DU FOOT DU 1^{et} JUIN 2008

Nom:

Adresse:

Nombre de repas : $12 \in x - \dots = \dots \in \mathbb{R}$

Nombre d'enfants – 10 ans :

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 17 Mai 2008 à PREIXAN

La Fête des Associations a lieu tous les ans à Preixan.

C'est l'occasion pour tous les Preixanais de découvrir ou redécouvrir les activités proposées par les associations présentes sur le village, de se retrouver et partager des moments de convivialité.

Marche, pétanque, ping-pong, belote, jeux pour les enfants : des animations pour tous les goûts et pour tous, pour s'amuser, pour se tester, et même pour gagner ! Venez, c'est le samedi 17 Mai à Preixan.

Voici le programme	Voici	le	programme	:
--------------------	-------	----	-----------	---

<u>Le matin</u>: Rendez-vous au foyer

- 9 heures : Marche vers la Condamine.
 - Petit déjeuner aux pins.
 - Retour par la croix d'Achille ou les Costes.
- 10 heures 30 : Retour au foyer.
- 12 heures : Possibilité de restauration sur place.

Au choix : paella ou sandwich magret ou saucisse + 1 boisson = 5 €

<u>L'après – midi</u>:

- 14 heures : Ping–pong, belote, jeux pour enfants, concours de pétanque Hervé BOYER.
- 19 heures: Apéritif : Remise des récompenses.

Repas organisé par le comité des fêtes : 10 €

Pâté, Salade, Saucisson, Côte de porc, Frites, Fromage, Glace, Café, Digestif.

Musique.

Dernier délai d'inscription : mercredi 14 Mai Pensez à amener vos couverts pour le repas du soir Chèques à l'ordre de : A.S.C. Preixan

Bulletin d'inscription à ramener au secrétariat de mairie

<u>Nom</u>		<u>Prénom</u>
Marche	O	(cocher la case qui vous intéresse)
Repas	О	` '
Adulte (1	l0€ / personne)	Nombre:
,	de 0 à 6 ans : grat	uit) Nombre :
Enfants (de 6 à 12 ans : 5€	Nombre:
·		TOTAL:

Contacter mairie: 04.68.26.80.55.

CS.

Animations locales





L'association « De circulade en circulade » organise l'exposition annuelle des artistes du canton.

Cette exposition aura lieu les 17 et 18 mai 2008 au foyer d'Alairac de 15 h 30 à 19 h.

Nous vous invitons à son vernissage le samedi 17 mai à 11 h 30.

Chaque artiste peut exposer deux œuvres. Les personnes intéressées pour exposer peuvent prendre contact avec la mairie de Preixan, (tél. 04 68 26 80 55) qui leur précisera les modalités d'exposition.



R Petites annonces 80

Recherche T3 ou T4 sur Preixan, avec cour ou jardin. Etudie toutes propositions. Merci de me contacter au 06 19 94 33 81. Sylvie CAZAMEA (Rouffiac d'Aude).

À VENDRE

A 87 La Coste 32 à 60

A 98 La Coste 61 à 90

A 128 Combe d'Ane 43 à 10

B 119 les lots 22 à 00

B 121 les lots à 10

B 1228 les lots 1 à 74

D 189 Les bruyères 17 à 00 **Tel: 04 68 26 82 60**

D 190 Les bruyères 2 à 80 Le soir

 \mathcal{E} \mathcal{E}

Preixan Jnfos, Mairie 11250 Preixan – courriel : mairie.preixan@wanadoo.fr

Mensuel, tirage photocopies: 250 exemplaires

Directeur de la publication : Daniel Barcelo

Conception, rédaction et réalisation: Commission Information,

Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Jean-Yves Griotto et Joël Vidal.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE PREIXAN

Enquête publique du plan local d'urbanisme en cours d'élaboration

Par arrêté en date du 2 Avril 2008, le maire de Preixan (Aude) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme.

A cet effet,

Monsieur Richard FORMET, domicilié 18, rue de Tour du Lieu à GINESTAS, ayant pour profession officier de gendarmerie à la retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire - enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 28 Avril 2008 au 30 Mai 2008, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire – enquêteur recevra en Mairie le :

- Lundi 28 Avril de 9 heures à 12 heures
- Mardi 13 Mai de 14 heures 30 à 17 heures 30
- Vendredi 30 Mai de 14 heures 30 à 17 heures 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours d'élaboration pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire – enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire – enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le maire.





PREFECTURE DE L'AUDE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE L'AUDE Service Santé-Environnement

Carcassonne, le 12 mars 2008

MONSIEUR LE MAIRE MAIRIE DE PREIXAN 11250 PREIXAN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX LIVREES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Unité de gestion :

PREIXAN

Installation (type, code, nom) : Point de surveillance : TTP 000974 TRAITEMENT DU MELANGE

SORTIE RESERVOIR

Localisation exacte :

CHEZ MR ET MME GARCIA

Prélevé le: lundi 03 mars 2008 à 11h35

par: LABORATOIRE SEBASTIEN RABAUTE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	12,4 °C			The street of the street	25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,03 mg/lCl2		The last the second		1
Chlore total	0,05 mg/lCl2				
Analyse laboratoire					
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.	0 qualit.				
Odeur Saveur à 25°C	0 dilut.	1			3,00
Saveur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	0 qualit.				

Odeur Saveur à 25°C	0 dilut.			3,00
Saveur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	0 qualit.			
Turbidité néphélométrique NFU	0,28 NFU			2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
Hydrogénocarbonates	190 mg/l	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1		
Hq	7,80 unitépH	m V	6,50	9,00
Titre alcalimétrique	0,0 °F	E		100,000
Titre alcalimétrique complet	15,6 °F			
Titre hydrotimétrique	19,7 °F		1	
MINERALISATION				
Chlorures	15,5 mg/l			250,00
Conductivité à 20°C	426 μS/cm		180,00	1000,00
Sulfates	44,5 mg/l			250,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES				
Carbone organique total	0,39 mg/l C			2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,025 mg/l			0,10
Nitrates (en NO3)	1,60 mg/l	50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,025 mg/l	0,10		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				fratisi.
Bact. aér. revivifiables à 22°-72h	0 n/ml			
Bact. aér. revivifiables à 37°-24h	0 n/ml	-		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100ml			0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100ml			0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100ml	. 0		
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100ml	0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00053244)

EAU POTABLE.

Pour le Directeur Départemental l'ingénieur sanitaire